

Zeitschrift: Kunst + Architektur in der Schweiz = Art + architecture en Suisse = Arte + architettura in Svizzera

Herausgeber: Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte

Band: 56 (2005)

Heft: 4: Art déco

Artikel: Le Palais des Nations à Genève : une mosaïque de concepts constructifs et artistiques des années 1930

Autor: Courtiau, Catherine

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-394318>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Palais des Nations à Genève

Une mosaïque de concepts constructifs et artistiques des années 1930

Dans les années 1930, la notion de «palais» désignait, comme par le passé, un haut-lieu réservé aux notables influents dans le milieu politique, social ou culturel. Le Palais des Nations, siège de la Société des Nations, devait répondre à cette image, tout comme les «palais flottants» contemporains – tel le paquebot *Normandie* qui réunissait, lui aussi, des éléments Art déco et des décors «traditionnels». À l'Exposition internationale des arts et des techniques de 1937 à Paris, le Palais de Chaillot fut construit dans un esprit néo-classique monumental semblable à celui de Genève.

L'architecture du Palais des Nations, érigé à Genève comme «temple de la paix mondiale», a été le théâtre d'âpres combats entre partisans de la tradition et ceux de la modernité.

Le présent article se concentre essentiellement sur l'histoire mouvementée du choix du site et de la construction du Palais entre 1929 et 1937 et sur le rôle de Le Corbusier, figure de proue du mouvement moderne et grand perdant du concours d'architecture. Il vise en outre à placer les aménagements intérieurs réalisés entre 1935 et 1938 dans le contexte de ces années marquées par la crise idéologique et politique que traversaient les arts décoratifs.

Nous n'aborderons donc pas les diverses transformations, les extensions architecturales¹ ou les remplacements successifs de décors², ni les apports de Charlotte Perriand³ qui rejoignent dès 1957, à la demande d'Eugène Beaudouin, le Comité de modernisation du Palais.

Ligue de la Société des Nations – Organisation des Nations Unies

Il importe de situer la genèse tumultueuse de cet édifice dans son contexte historique tragique. À l'issue de la Première Guerre mondiale, le Traité de Versailles, signé le 28 juin 1919, entérina le choix de Genève comme siège de la Ligue de la Société des Nations

(SdN). Cette décision n'était pas fortuite. Principauté épiscopale, puis république indépendante, cité d'accueil et Rome protestante dès le XVI^e siècle, patrie de célèbres pacifistes comme Jean-Jacques Rousseau ou Jean-Jacques de Sellon, Genève abritait le siège de la Croix-Rouge depuis la signature de la charte de fondation en 1863 par Guillaume-Henri Dufour, Henry Dunant, Gustave Moynier, Louis Appia et Gustave Maunoir. Et lorsque le 16 mai 1920, le peuple suisse fut appelé à s'exprimer sur le rattachement de la Confédération à la SdN, 11,5 des 22 cantons acceptèrent cette adhésion, parmi lesquels Genève à une écrasante majorité.

Mais vingt ans plus tard, l'éclatement de la Seconde Guerre mondiale en 1939 contraignit la SdN à cesser ses activités et le Palais ferma ses portes. Après l'entrée en vigueur de la Charte des Nations le 24 octobre 1945 et la création de l'Organisation des Nations Unies, organisation intergouvernementale, la SdN fut dissoute l'année suivante. Le siège européen de l'ONU – depuis 1966, Office des Nations Unies à Genève – s'installa en 1946 dans l'ancien Palais des Nations.

Péripéties du concours international de 1926–27

Le concours et la dispute entre «Académiques et Modernes»

Revenons à l'époque du choix de Genève comme siège de la SdN. En 1920, celle-ci logea tant bien que mal dans des édifices pré-existants. Au printemps 1926, la SdN lança un concours, ouvert aux architectes de ses États membres, pour la construction d'un palais au lieu-dit la Perle du Lac, sur un terrain qu'elle venait d'acheter à la Ville de Genève et qui était situé sur la rive droite du Léman non loin du Bureau international du travail⁴, dont le bâtiment fut inauguré cette année-là.

En mai 1927, le résultat du concours, pour lequel 377 projets furent rendus, provoqua une vague d'indignation et de protestation émanant surtout de Le Corbusier et de Pierre Jeanneret⁵, classés au 1^{er} rang à égalité avec huit autres projets⁶.

L'Assemblée de la SdN nomma en septembre 1927 cinq diplomates n'appartenant pas aux pays dont étaient issus les archi-

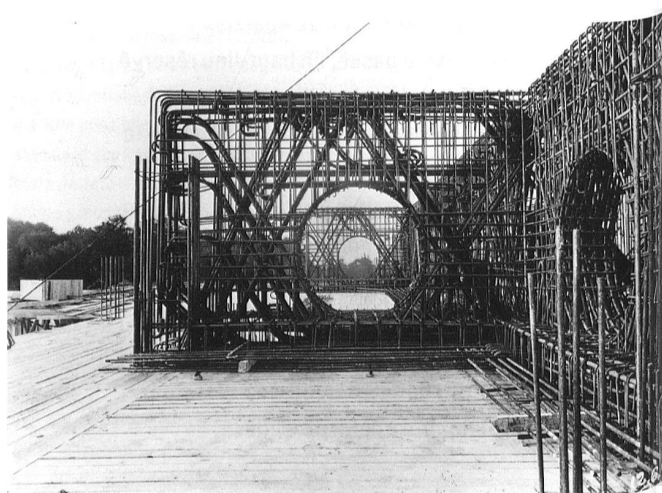
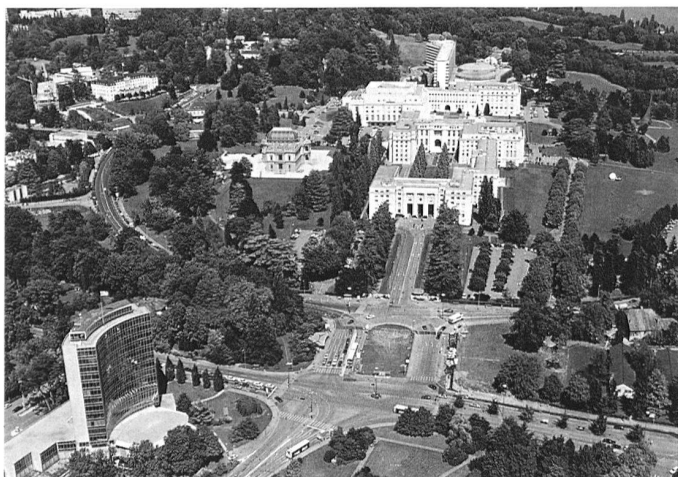
tectes primés pour former le Comité des Cinq⁷ chargé de trouver une solution. Celui-ci désigna, en décembre de la même année, cinq architectes du 1^{er} rang – Nénot, Flegenhimer, Lefèvre (anciens élèves de l'Ecole des beaux-arts de Paris), Broggi et Vago (anciens polytechniciens) – pour élaborer un nouveau projet, évinçant ainsi Le Corbusier et Pierre Jeanneret.

Ce procédé scandalisa Le Corbusier qui en fit son «cheval de bataille de la modernité». Il publia en février 1928, avec Pierre Jeanneret, une première requête⁸, contestant la régularité de la décision du jury⁹.

Le choix d'un nouveau site à l'Ariana

Enfin, le don de John D. Rockefeller de deux millions de dollars pour une grande bibliothèque vint à nouveau bouleverser le programme initial par la nécessité d'étendre la surface constructible. Le terrain à la Perle du Lac fut jugé trop exigu, d'autant que la parcelle adjacente appartenant à Alex Barton et sa villa, anciennement appelée Lammermoor, n'étaient pas à vendre. Il fut ainsi décidé en septembre 1928 de choisir une partie du parc de l'Ariana comme nouveau site¹⁰.

Situé au Grand-Saconnex sur les hauteurs surplombant le lac, le terrain désigné se trouvait à proximité du musée que Gustave Revilliod avait dédié à sa mère Ariane, non loin de l'Hôtel Carlton,



- 1 Genève, vue aérienne du Palais des Nations, le 3 septembre 1994. En haut à gauche, l'actuel siège du CICR; à gauche du Palais, le Musée de l'Ariana.
- 2 L'imposante armature du Palais des Nations, le 12 juin 1933.
- 3 Le chantier du Palais des Nations vers 1935.

actuel siège du CICR (fig. 1)¹¹. Le domaine avait été légué par Revilliod à la Ville de Genève, à condition d'en faire un parc public, de maintenir l'affectation de musée à l'Ariana, de ne rien y construire et de n'abattre aucun arbre. Afin de déroger à ces clauses, il fallut procéder à un accord juridique, qui nécessita la signature de tous les descendants de Revilliod, dont Hélène de Mandrot, l'initiatrice du premier Congrès International d'Architecture Moderne qu'elle venait d'organiser en juin 1928 dans le château de La Sarraz. Grande admiratrice de Le Corbusier et par conséquent sensibilisée par l'issue du concours, elle consentit à cette dérogation apportée au testament de son grand-oncle Revilliod en posant comme condition que Le Corbusier puisse collaborer au projet définitif du Palais. Hélène de Mandrot parvint ainsi à autoriser les architectes primés ex aequo au 1^{er} rang mais écartés «à soumettre, à leurs risques et périls, au Comité des Cinq des suggestions pour l'aménagement des constructions dans le Parc de l'Ariana». Erich zu Putlitz, Le Corbusier et Pierre Jeanneret se présentèrent, mais en vain.

C'est ainsi que Le Corbusier rédigea en 1931 une nouvelle requête, accusant le projet définitif de plagiat et exigeant un dédommagement de plus d'un million de francs qui ne lui fut pas accordé¹².

Le chantier à l'Ariana

Les cinq architectes¹³ désignés par le Comité des Cinq diplomates réalisèrent entre 1929 et 1937, en plein marasme économique et politique, ce vaste complexe de bâtiments – alors le plus grand chantier d'Europe (fig. 3).

La pose de la première pierre eut lieu le 7 septembre 1929. Des conflits d'intérêt et d'idées entre les architectes associés ralentirent toutefois l'élaboration des plans définitifs¹⁴. Pour accélérer l'avancement de la construction¹⁵, les travaux du gros œuvre furent adjugés, en février 1931, à un groupe de firmes responsables de l'exécution de la maçonnerie et du béton armé¹⁶. Les travaux débutèrent en mars. Ces entreprises composaient, sous la raison sociale d'Entreprise du Palais des Nations (EPN), une société en nom collectif. L'EPN installa dans le parc de l'Ariana les bureaux de la direction, les services techniques et commerciaux et créa sur place des ateliers de coffrages, de ferrailage, des chantiers pour la fabrication de la simili-pierre et pour l'équarrissage des pierres.

Les cinq bâtiments du Palais des Nations, soit l'Assemblée, les Commissions, la Bibliothèque, le Conseil et le Secrétariat, qui forment en plan un double fer à cheval, furent érigés simultanément. Chacun de ces édifices constituait un chantier distinct avec son organisation propre, sous la direction de l'EPN qui supervisait les travaux de l'ingénieur principal, Hans Bucher, et du directeur administratif, Alfred Dorat.

Le traitement des cages d'escaliers dans les deux ailes, symétriques en plan et en élévation, abritant l'une le Conseil, l'autre la

Bibliothèque, reflète bien l'existence de chantiers distincts. Dans la cage d'escalier du Conseil, obscurcie par des pans de murs, le noyau central octogonal perd toute fonction d'apport de lumière, alors que dans celle de la Bibliothèque (fig. 5), ouverte et ajourée par des pans de verre, le puits circulaire octoie aux espaces un dégagement aérien offrant des jeux de transparence et de clarté.

La cérémonie du bouquet eut lieu le 6 novembre 1933 et le «Palais de la Paix» fut achevé en 1937, deux ans avant la déflagration de la Seconde Guerre mondiale. Le Secrétariat de la SdN avait déjà investi les lieux après avoir quitté le 17 juin 1936 son siège provisoire au Palais Wilson, l'ancien Hôtel National¹⁷, qui était situé au bord du lac, non loin de la Perle du Lac. La salle du Conseil fut inaugurée le 2 octobre 1936 et la salle des Assemblées le 25 septembre 1937¹⁸.

Académisme néo-classique monumental et aménagements Art déco

D'emblée, il importe de souligner que le programme décoratif, extérieur comme intérieur, ne fut pas entièrement réalisé. Citons en particulier les deux colonnes de pierre monumentales surmontées de statues qui devaient être implantées devant les arcades des ailes latérales de la Cour d'honneur offrant une vue imprenable et majestueuse sur le lac et le massif du Mont-Blanc. Lors d'une conférence en 1932, Carlo Broggi, l'un des cinq architectes, les décrivit avec pathos: «Deux colonnes colossales devant la façade comme deux torches éternelles. Dans l'ensemble lourd et dur, comme la volonté et le travail, elles seront le cri puissant de l'espoir et de la foi lancé vers le Ciel.»

Le programme du concours en 1926 précisait que la construction devait exprimer la «haute destination d'un monument qui par la pureté de son style et l'harmonie de ses lignes appelle à symboliser la gloire pacifique du XX^e siècle». Nous devons hélas constater que la Société des Nations avait échoué dans sa noble mission de promouvoir la paix. La structure du bâtiment en béton, dont les armatures constituent un bel ouvrage d'art du génie civil (fig. 2), donne en fait l'image d'un véritable bunker, enrobé de ses plaques en simili-pierre.

Le Palais des Nations, imposante construction qui relève de la tradition monumentale néo-classique, mais dépouillée de tout décor, abrite à l'intérieur de nombreuses composantes Art déco. Ces deux expressions artistiques ont en commun d'aspirer à l'universalité et au rationalisme, rejetant toute surcharge ornementale ou motifs figuratifs et préconisant des lignes sobres et géométriques aux angles droits.

À l'Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes de 1925 à Paris, Victor Horta s'était présenté comme défenseur de l'Art déco avec son pavillon belge qui n'est pas sans évoquer certains éléments du Palais des Nations. Il sut allier les structures verticales épurées des façades aux masses cubiques, une simplicité moderniste à un monumentalisme classique. Or,

Horta avait présidé le jury du concours pour le Palais des Nations et avait désigné comme lauréat le projet du Français Camille Lefèvre.

La crise des arts décoratifs: l'ornement et la modernité

Dès le début du XX^e siècle, les arts décoratifs, qui réunissaient toutes les mouvances artistiques nouvelles, étaient marqués par une quête de pureté et cherchaient à définir des règles de compositions ornementales. L'Art nouveau puis l'Art déco se disaient «modernes», en rupture avec le passé et se détournèrent résolument des styles Empire et Directoire français ou Biedermeier allemand.

Charles-Edouard Jeanneret, alias Le Corbusier – alors encore sous l'influence de Charles L'Eplattenier, son maître à l'Ecole d'art de La Chaux-de-Fonds –, publia en 1912 une étude relativement complaisante sur l'art décoratif en Allemagne¹⁹. Suite à son «voyage d'Orient», mais surtout après sa rencontre avec Amédée Ozenfant en 1917, il se mit à critiquer avec virulence les arts décoratifs et leur dévotion pour l'ornement, en affirmant que la valeur esthétique de tout objet était dictée par son utilité et par les matériaux le composant. Une vive opposition s'était installée entre les partisans d'une production industrielle et les défenseurs de l'artisanat de luxe, de la tradition «régionale», pour ne pas dire «nationale».

Lors de l'*Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes* à Paris de 1925, cette crise entre les «décorateurs» et les «modernes» prit de l'ampleur. Le Corbusier publia la même année un ouvrage²⁰ remettant en cause le terme paradoxal d'art décoratif qui devait précisément être dépourvu de décor, d'artifice.

Ce conflit aboutit, en 1929, à la fondation de l'Union des Artistes Modernes (UAM) qui édita en 1934 son manifeste intitulé *Pour l'art moderne*²¹, signé par des membres contestataires de la Société des artistes décorateurs, dont Le Corbusier et Pierre Jeanneret²². Reprenant notamment les préceptes énoncés par Le Corbusier dans son ouvrage de 1925, ce réquisitoire répondait aux détracteurs de l'art moderne qui lui reprochaient son inspiration étrangère, «allemande ou bolchevique». Ainsi, le débat prit de surcroît une tournure politique. Le manifeste de l'UAM préconisait la production en série, le standard, des formes pures et rationnelles données par la fonction et les matériaux utilisés. Il faisait l'éloge de la machine et s'opposait à la «surenchère de décoration». La qualité première de toute structure constructive devait répondre à sa destination, «tout objet d'art inutilisable devenant un bibelot de vitrine»²³. Prenant pour exemple le téléphone, dont les lignes étaient parfaites et les proportions exactes, car adaptées à son usage, le manifeste de l'UAM prônait «l'universalisme de cet appareil par son évolution internationale, signe de classicisme». Robert Mallet-Stevens, signataire du manifeste, avait déclaré en 1914 déjà: «Par sincérité architecturale (une des principales ca-

ractéristiques de l'art moderne), il faut entendre que chaque élément décoratif a un but utilitaire.»²⁴

Les aménagements dans le Palais des Nations

Les éléments Art déco au Palais des Nations réunirent toutefois les deux tendances inhérentes à cette mouvance artistique: un artisanat d'art de fabrication luxueuse unique et une production en série d'objets fonctionnels.

L'utilisation de marbres offrant une variété de couleurs créait déjà un décor en soi. Suite à un appel d'offres international, Jean Perzel²⁵, peintre verrier et spécialiste en éclairage d'intérieurs modernes, originaire de Bavière et naturalisé français en 1925,



4

4 Petite applique de Jean Perzel dans la salle I au 1^{er} étage du bâtiment du Secrétariat, en 2000.

5 Le hall d'escalier et le puits de lumière donnant accès à gauche à la bibliothèque, en 1937.

6 Le hall de la salle des Assemblées avec des appliques de Jean Perzel et les grilles de la Ferronnerie genevoise, en 2000.

fut chargé des éclairages dits décoratifs (en complément des éclairages indirects) dans divers salons et couloirs et en particulier dans la galerie des Pas-Perdus. Tous ces luminaires – appliques, lampadaires et lustres – ont été conservés et constituent un large éventail d'élégants objets Art déco aux formes sobres et géométriques, conçus en série (fig. 4, 6, 9 et p. 2).

Les aménagements intérieurs décidés par la SdN pouvaient être complétés par des dons émanant d'Etats ou de privés, dont la proposition, à partir de 1929, fut présentée au Secrétariat général, puis entérinée par le Conseil et transmise à l'Assemblée. Chaque don était ensuite soumis à l'approbation du Comité du bâtiment et des architectes.

Le nombre d'œuvres réunies est impressionnant et nous ne citerons que les plus singulières, commandées et réalisées entre 1935 et 1938. Il s'agit notamment des puissantes peintures murales en grisaille, brun et camaïeu or de l'Espagnol José Maria Sert (fig. 7) ornant la salle du Conseil, don de l'Espagne républicaine, des quatorze vitraux d'Alexandre Cingria intégrés dans les parois du hall et du bar de la presse, commandés par la SdN. La Suisse offrit les fresques du Zurichois Karl Hügin (salon des délégués) et la peinture du Genevois Maurice Barraud (salle de commissions III).

Le joyau du Palais, l'ancien salon privé du Conseil de la SdN, a été intégralement conservé. Il fut commandé par la SdN et amé-



nagé dans l'esprit Art déco par le décorateur français Jules Leleu – d'où son appellation de salon Leleu ou salon français²⁶ (fig. 9). Il contient des appliques de Jean Perzel, des tapis aux motifs géométriques du peintre et dessinateur de tapis français, d'origine brésilienne, Ivan Da Silva Bruhns, un grand guéridon au plateau en glace et des miroirs en verre gravés d'Anatole Kasskoff, chef dessinateur chez Leleu.

Les nombreux salons furent richement décorés de lambris en bois nobles, de tapis, miroirs et meubles, réalisés par des décorateurs-ensemblers essentiellement français. René Prou fut proposé par Carlo Broggi pour la décoration de la prestigieuse salle des Assemblées ainsi que de la salle du Conseil, d'entente avec le peintre José Maria Sert (fig. 7). Alfred Porteneuve, neveu du grand décorateur Art déco Jacques-Emile Ruhlmann, aménagea la première salle de réunion du Conseil de la SdN (salle VII), entièrement modifiée depuis. Ses élégants vases en tôle peinte en vert, les «pots à feu», ont hélas disparus. Marc Simon effectua l'aménagement de l'ancienne salle de commissions XVI, transformée en 1972 en salle de projection cinématographique. Dans cette salle, les fines incrustations verticales d'acajou dans les baguettes de frêne verni et dépoli formant des moulurations sont aujourd'hui cachées derrière de lourdes draperies. L'exécution des portes monumentales en bronze de la salle des Assemblées, avec leurs grands motifs figuratifs, un don de la France, fut confiée à Jean-Charles Moreux. Paradoxalement, Carlo Broggi les considérait trop «baroques». Elles furent déposées en 1960. Quant à l'atelier Primavera du grand magasin parisien *Au Printemps*, qui possédait une succursale à la rue du Rhône à Genève, il réalisa l'ameublement assez sobre et linéaire du restaurant des délégués au huitième étage du bâtiment de l'Assemblée. Plus tard, en 1940, la dessinatrice française de tissus, Hélène Henry, membre du comité directeur de l'UAM, conçut les tentures et rideaux de la salle des Assemblées.

Dans la galerie des Pas-Perdus, deux grilles monumentales à deux vantaux s'ouvrant en accordéon sont ornées d'épis de blés, symbolisant la prospérité, et arborent le sigle LNS, abréviation combinée de Ligue of Nations et de Société des Nations (fig. 10). Elles sont certainement l'œuvre de la maison genevoise de ferronnerie d'art Wanner, avec laquelle Le Corbusier entretenait une étroite collaboration, notamment pour la réalisation de l'immeuble Clarté à Genève en 1931-32. Ces grilles furent dessinées par Louis Salzmann, principal collaborateur de Julien Flegenhimer²⁷. Quant aux grilles de fermeture de la cage d'escalier, dans le hall de la salle des Assemblées, elles furent exécutées par l'entreprise de Ferronnerie genevoise (fig. 6). Dans la salle du Conseil, les deux portes en bronze dotées d'inscriptions, dont l'une donne sur le salon Leleu, sont l'œuvre du ferronnier français Raymond Subes.

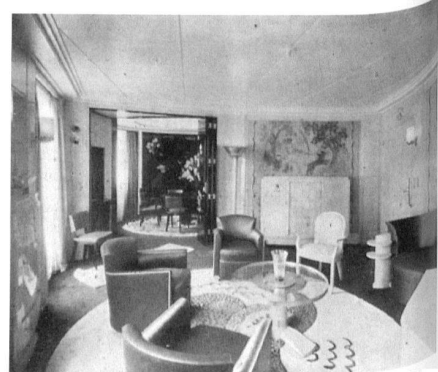
Epilogue

Quelques artistes du Palais des Nations avaient participé à l'*Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes* à Paris de 1925, dont Jules Leleu, René Prou, Raymond Subes ou la maison de ferronnerie d'art Wanner qui y reçut un prix pour une lampe en acier. Cette exposition avait confronté les «modernes» aux «décorateurs», à l'instar du concours d'architecture de 1926 pour le Palais, dont le principal acteur, bien que débouté, fut Le Corbusier.

Certains architectes d'intérieur ou ensemblers du Palais avaient également contribué à l'aménagement de paquebots – ces «palais flottants» – et en particulier le plus prestigieux d'entre



7



8

7 La salle de Conseil en 1937 avec les peintures de José Maria Sert.

8 Un appartement de grand luxe sur le paquebot Normandie, en 1934, montrant le salon et la salle à manger conçus par Jules Leleu.

eux, le *Normandie*²⁸: Ivan Da Silva Bruhns, Hélène Henry, Jules Leleu (fig. 8), Jean Perzel, Marc Simon, Raymond Subes. Relevons à ce sujet que l'UAM, dont Hélène Henry avait été membre fondatrice et membre du comité directeur, exposa au *Salon d'automne* de 1934 à Paris six cabines de paquebot en métal, que l'artiste présentait comme une alternative à la «débauche décorative» du *Normandie*. En effet, le manifeste de l'UAM déclarait: «Bravo pour le style paquebot s'il nous apprend à nous meubler clairement, gaiement, simplement...»

Le Palais des Nations à Genève doit aussi être mis en parallèle avec l'imposant Palais de Chaillot, construit pour l'*Exposition internationale des arts et des techniques* de 1937 à Paris par Léon

Azema, Louis Boileau et Jacques Carlu. C'est d'ailleurs ce dernier qui réalisa en 1950-52 la première extension de l'édifice genevois par une aile répondant à l'esprit néo-classique monumental du bâtiment d'origine. L'exposition de 1937 tendait à pondérer les conflits entre le mouvement moderne et les arts décoratifs et voulait, dans son architecture et son aménagement, rapprocher les industriels et les artistes, la sobriété des lignes et les adjonctions décoratives.

A l'instar du Palais de Chaillot, le Palais des Nations, international par sa fonction, évoque dans sa composition matérielle tout le paradoxe politique et culturel des années 1930. La volonté d'ériger un «monument» représentatif donna la préférence à une



9 Le salon Leleu, salon privé du Conseil, en 1937, avec un miroir gravé par Anatole Kasskoff et des appliques de Jean Perzel.

expression architecturale massive sobrement «habillée» et à des décors intérieurs de luxe. Mais le Palais n'en réunit pas moins des éléments, constructifs et «décoratifs», relevant de la modernité et de la fabrication industrielle.

Riassunto

Il Palazzo delle Nazioni Unite, costruito a Ginevra come «tempio della pace mondiale», è stato teatro di accanite controversie fra partigiani della tradizione e della modernità. Il testo si concentra sostanzialmente sulla movimentata storia della scelta del sito e della costruzione del Palazzo fra il 1929 e il 1937, così come sul ruolo di Le Corbusier, espo-

nente di spicco del Movimento moderno e grande sconfitto nel concorso. Il contributo mira inoltre a contestualizzare gli arredi interni, realizzati fra il 1935 e il 1938, in relazione alla crisi ideologica e politica attraversata all'epoca dalle arti decorative: un dibattito tra i difensori della sobrietà moderna e dell'autenticità dei materiali, e i partigiani dell'ornamento.

Zusammenfassung

Der als «Tempel des Weltfriedens» in Genf erbaute Palais des Nations (Völkerbundpalast) war Schauplatz erbitterter Streitigkeiten zwischen Traditionalisten und Verfechtern der Moderne. Der vorliegende Artikel befasst sich hauptsächlich mit der bewegten Geschichte der Standortwahl und des Baus des Palastes zwischen 1929 und 1937 sowie mit der Rolle Le Corbusiers, der Galionsfigur der modernen Bewegung und zugleich grosser Verlierer des Wettbewerbs. Zudem stellt die Autorin die zwischen 1935 und 1938 erschaffene Innenausstattung in den Kontext der ideologischen und politischen Krise, welche die dekorative Kunst damals durchlief: eine Diskussion zwischen Vertretern der modernen Nüchternheit, der Authentizität der Materialien und Anhängern der Ornamentierung.

NOTES

1 Jacques Carlu en 1950–52, puis Eugène Beaudouin, Arthur Lozeron, François Bouvier et André Gaillard en 1968–1973.

2 Pour en savoir plus, voir notamment: Ilia Delizia, Fabio Mangone, *Architettura e politica. Ginevra e la Società delle Nazioni, 1925–1929*, Rome 1992. – Catherine Courtiau, «Le Palais des Nations», in: *FACES journal d'architecture*, n° 36, été 1995, pp. 18–24. – Jean-Claude Pallas, *Histoire et Architecture du Palais des Nations (1924–2001). L'art déco au service des relations internationales*, Genève 2001.

La plupart des données proviennent des archives de la SdN ou du BIT dépouillées à l'occasion du centième anniversaire de Le Corbusier en 1987 en vue de l'exposition dans l'immeuble Clarté et du catalogue *Le Corbusier à Genève*, Lausanne 1987.

3 Charlotte Perriand, architecte d'intérieur française, collaboratrice de Le Corbusier et Pierre Jeanneret de 1927 à 1937.

4 Le bâtiment du BIT fut construit par Georges Epitoux en 1924–26; il est occupé aujourd'hui par l'Organisation mondiale du commerce.

5 Richard Quincerot, «Le champ de bataille du Palais des Nations, 1923–1931», in: *Le Corbusier à Genève*, Lausanne 1987, pp. 35–48. – Richard

Quincerot, «Palais des Nations 1924–1937: une machine folle?», in: *Genava*, t. XLIV ns, 1996, pp. 147–164.

6 Camille Lefèvre (Paris), Emil Fahrenkamp et Albert Deneke (Düsseldorf), Joseph Vago (Rome-Budapest), Henri-Paul Nénot (Paris) et Julien Flegenheimer (Genève), Erich zu Putlitz, Rudolf Klopheus et August Schoch (Hambourg), Georges Labro (Paris), Carlo Broggi, Giuseppe Vaccaro et Luigi Franzi (Rome), Nils Einar Eriksson (Stockholm).

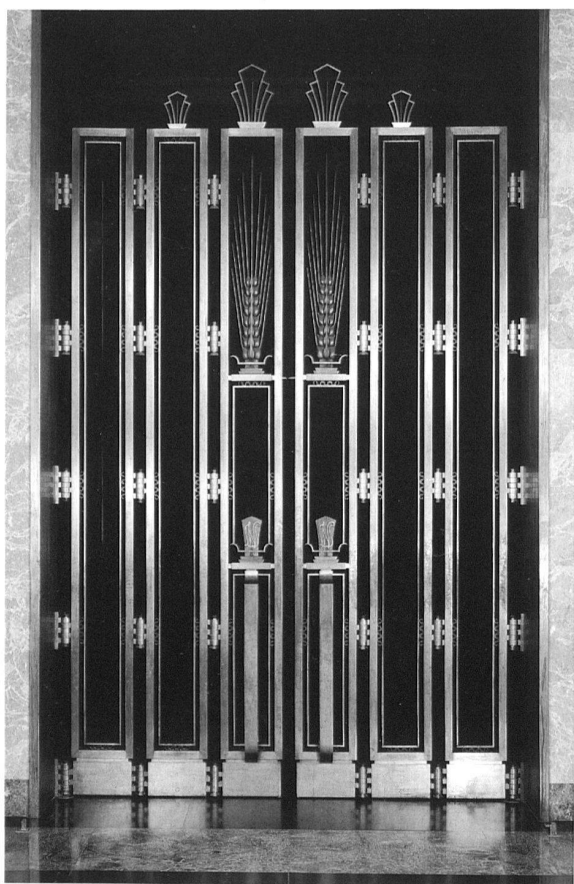
7 Minéitcirô Adatci (Japon), président, Stefan Osusky (Tchécoslovaquie), Nicolas Politis (Grèce), Francisco José Urrutia (Colombie), Sir Edward Hilton Young (Grande-Bretagne).

8 Le Corbusier, Pierre Jeanneret, «Requête», in: *Une maison – un palais. A la recherche d'une unité architecturale*, Paris 1928.

9 Il est fort regrettable que les minutes du concours restent à ce jour introuvables, tout comme les délibérations du Comité des Cinq!

10 La Ville de Genève accorda à la SdN un droit de superficie (avec droit de construire) sur une partie de ce domaine dont elle était la détentrice et reçut, en échange, un droit d'usage sur les propriétés Moynier, la Perle du Lac et Bartholoni que la SdN avait achetées en 1926.

11 Ancien pensionnat Thudichum,



10

10 Une des deux grilles en accordéon dans la salle des Pas-Perdus, en 2000, réalisée sans doute par la ferronnerie d'art Wanner, dessinée par Louis Salzmann.

construit en 1873–76 par Charles Boissonnas; siège provisoire du BIT de 1920 à 1926; Hôtel Carlton de 1927 à 1939; pendant la guerre, occupé par la Croix-Rouge suisse, le Centre d'accueil Henri-Dunant; depuis 1947, siège du Comité international de la Croix-Rouge.

12 *Architecture d'aujourd'hui*, n° 8, novembre 1931, pp. 59–92, contenant divers articles à ce sujet, des extraits de la requête de Le Corbusier et la riposte de Joseph Vago, l'un des cinq architectes choisis pour le projet définitif.

13 Nénot fut nommé architecte en chef, directeur général des travaux et président du Comité des architectes. Suite à son décès accidentel en décembre 1934, Broggi lui succéda dans ces fonctions en janvier 1935.

14 Au sujet de ces démêlés, voir: Anne Lambrichs, *József Vágó. Un architecte hongrois dans la tourmente européenne*, Bruxelles 2003, pp. 181–219 («L'irréductible»).

15 Herbert-J. Moos, «Le Palais de la Société des Nations», in: *Architecture Actuelle*, n° 4, 1932, pp. 3–4. – «Un grand chantier moderne», in: *Bâtir*, n° 5, mai 1933, pp. 1–6. – Herbert-J. Moos, «La construction du Palais de la Société des Nations», in: *Œuvres. Architecture. Art appliqué. Beaux-arts*, juillet 1933, pp. 21–37.

16 Società Italiana Chini (Milan), Edouard Cuénod SA (Genève), Heinrich Hatt-Haller AG (Zürich), Société d'entreprises et de travaux publics et industriels (Paris), Jean Spinedi SA (Genève).

17 Construit en 1874–75 par Jacques-Elisée Goss, l'architecte du Grand Théâtre de Genève (1875–79).

18 Il n'y eut pas d'inauguration officielle de l'ensemble des bâtiments. – Louis Cheronnet, *Le Palais de la Société des Nations*, éd. de luxe de *L'illustration*, Paris 1938.

19 Charles-Edouard Jeanneret, *Etude sur le mouvement d'art décoratif en Allemagne*, La Chaux-de-Fonds janvier 1912. Il avait été envoyé par L'Eplattenier en Allemagne, où il séjourna d'avril 1910 à mai 1911. Le manuscrit de son étude était presque achevé lorsqu'il entreprit son «voyage d'Orient» de mai à novembre 1911.

20 Le Corbusier, *L'art décoratif d'aujourd'hui*, Paris 1925.

21 *Pour l'art moderne. Cadre de la vie contemporaine*, publié par

l'Union des Artistes Modernes avec la collaboration littéraire de Louis Cheronnet, Paris 1934.

22 Georges Bastard, Jean Carlu, Cassandre, Pierre Chareau, Adrienne Gorska, Gabriel Guevrekian, Hélène Henry, Robert Lallemant, André Lurçat, Robert Mallet-Stevens, Charlotte Perriand, Jean Prouvé.

23 Charles-Henri Besnard, *L'Art Décoratif Moderne et les Industries d'Art Contemporaines*, Paris 1925, p. 11.

24 Robert Mallet-Stevens, «Une école populaire moderne à Paris», in: *Architecture et Décoration*, n° 58, 11 avril 1914.

25 Pour les biographies des artistes et la situation des salles et salons, voir Pallas 2001 (cf. note 2).

26 A ne pas confondre avec un don français.

27 Flegeneheimer, l'un des cinq architectes du Palais, avait également construit la nouvelle gare de Genève-Cornavin en 1927–1932 pour laquelle il fit appel à l'entreprise genevoise de ferronnerie d'art Wanner.

28 «Le Paquebot Normandie», in: *L'illustration*, n° 4813, 93^e année, 1^{er} juin 1935. Ce paquebot (314 m de long, 36,4 m de large, pour 3500 passagers) fut construit à partir de 1931 et mis en service le 29 mai 1935.

SOURCES DES ILLUSTRATIONS

1: Photo Max Oettli, Genève. – 2, 3: Archives Zschokke, Genève (3: photo Pasche). – 4, 6: © 2005 by ProLitteris, 8033 Zürich; Photo Matthias Thomann, Genève. – 5: Photo Boesch, Genève (tirée de l'édition de luxe consacrée au «Palais des Nations» par la revue *L'illustration*, Paris 1938). – 7: © 2005 by ProLitteris, 8033 Zürich; Centre d'iconographie genevoise (VG N18x24, 10 481; photo Boesch). – 8: Tiré de l'édition de luxe consacrée au «Paquebot Normandie» par la revue *L'illustration*, Paris 1935. – 9: © 2005 by ProLitteris, 8033 Zürich; photo Boesch, Genève. – 10: Photo Matthias Thomann, Genève

ADRESSE DE L'AUTEUR

Catherine Courtiau,
historienne de l'art et
de l'architecture,
45, quai Charles-Page,
1205 Genève